Forhom

Formation INTRA
>Commande publique

LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Maîtriser les procédures de préparation et de passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

LES + DE VOTRE FORMATION

- Formation interactive, privilégiant les exercices pratiques et mises en situation. Le contenu de la formation sera adaptée au contexte (cadre réglementaire, type de marchés, bailleurs, etc) et aux profils et attentes des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de la passation et/ ou de l'exécution des marchés publiques

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1
La préparation des marchés publics

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés publics.
- La stratégie de mise en concurrence : la nouvelle stratégie d'achat pour l'atteinte des objectifs de développement du projet - PPSD (Project Procurement Strategy for Development) et l'obligation de consultation précoce du marché (Early Market Engagement).
- Le plan de passation des marchés et Plans de Gestion des Contrats.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure : les différentes catégories de marchés, la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché ; les modalités de passation des marchés et d'évaluation des offres/propositions les règles de publicité et de mise en concurrence.
- Les étapes de la passation des marchés : la préparation des termes de références et des spécifications techniques, montage du DAO (Dossier d'Appel d'Offres) et de la DP (Demande de Proposition, les Dossiers-Types pour les marchés de services, de travaux et fournitures.

@ présentiel ou @learning

Module 2
La passation des marchés

- Le choix de la procédure en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services).
- La définition des besoins et des critères de sélection et leurs pondérations.
- La rédaction des termes de référence.
- Les dossiers types pour les marchés de services, de travaux et de fournitures.
- Les spécifications techniques pour les marchés de travaux.

@ présentiel ou @learning

Module 3
L'exécution des marchés publics

- Les cautions de garantie, les assurances et la resposnabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoires et définitives.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.

@ présentiel ou @learning

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation